



## SE RÉORIENTER APRÈS LE SEMESTRE 1 OU EN FIN DE L1

### **Avant tout, quelques conseils et outils pour répondre aux questions que vous vous posez :**

- » Allez jusqu'au bout du 1er semestre
- » Passez tous les examens afin de valider le plus d'UE possibles. Tout ce qui est acquis est bon à prendre même si l'on change de formation.
- » Un document d'information sur les réorientations après le 1er semestre dans l'enseignement supérieur en Ile de France (licences, BTS, DUT, DU) est disponible au SOIP (à la Maison de l'étudiant).
- » Consultez librement la documentation sur la ou les filière(s) envisagé(es) au SOIP
- » Si vous avez des difficultés, des doutes, n'hésitez pas à demander un rendez-vous avec un conseiller d'orientation
- » Essayez d'entrer en contact avec des étudiants ou des professeurs des filières envisagées. Le secrétariat pédagogique peut vous y aider.
- » Essayez d'obtenir un rendez-vous avec un professionnel du secteur de la filière envisagée.

## Se réorienter

Pour changer de formation à l'issue du premier ou second semestre, des dispositifs de réorientation vous sont proposés. Ils concernent tous les étudiants inscrits en 1ère année de licence, DUT et PACES à l'UVSQ, mais également les étudiants des autres universités et établissements d'enseignement supérieur (CPGE, STS, écoles...).

### **Si vous souhaitez vous réorienter après le premier semestre de la première année d'études supérieures**

Vous êtes actuellement inscrit-e pour la première fois en 1ère année de licence, DUT, ou PACES ou encore dans un autre établissement d'enseignement supérieur français (en préparation d'un diplôme de licence, BTS, DUT ou en CPGE), et vous souhaitez changer de parcours à la fin du 1er semestre :

Le Service Orientation et Insertion Professionnelle (SOIP) peut vous accompagner dans votre réflexion sur un nouveau projet d'études et vous proposer de nouvelles solutions d'orientation

## Si vous êtes étudiant(e) à l'UVSQ

### Réorientation interne :

---

**Comment procéder pour une réorientation au sein de l'UVSQ (dans la même composante ou dans une des composantes de votre choix), dans une autre licence en fin de 1er semestre :**

Compléter la fiche de demande de réorientation et retourner là **au secrétariat pédagogique de la nouvelle licence demandée** avant la date limite de dépôt indiquée, accompagnée :

- d'une lettre de motivation (mentionnant adresse mail, téléphone)
- de la copie du relevé de notes du Baccalauréat,
- de la copie des relevés de notes post-bac
- d'un certificat de scolarité ou de la copie de votre carte d'étudiant(e)

Il est conseillé de ne pas attendre les résultats du 1er semestre pour faire sa demande. Il est toujours possible d'annuler une demande, il ne sera pas possible de faire une demande hors délais.

### **Pour les licences scientifiques de l'UFR des Sciences à Versailles**

- » Fiche demande de réorientation interne L1 UFR Sciences

### **Pour les licences de l'UFR des Sciences Sociales**

- » Fiche demande de réorientation interne L1 UFR Sciences sociales

### **Pour les licences de l'Institut d'Etudes Culturelles et Internationales (IECI)**

- » Fiche demande de réorientation interne L1 IECI

### **Pour les licences de l'UFR de Droit et Science Politique (DSP)**

- » Fiche demande de réorientation interne L1 DSP

Informez le secrétariat pédagogique de votre filière actuelle de votre demande de réorientation.

## **Si vous êtes étudiant(e) hors UVSQ**

### **Réorientation externe:**

---

#### **Comment procéder pour une réorientation externe à l'UVSQ dans une autre licence au 2ème semestre :**

Télécharger, compléter et retourner la fiche de demande de réorientation externe **au secrétariat pédagogique de la nouvelle licence demandée impérativement avant le 7 janvier 2019**, accompagnée :

- d'une lettre de motivation (mentionnant adresse mail, téléphone)
- de la copie du relevé de notes du Baccalauréat,
- de la copie des relevés de notes post-bac
- d'un certificat de scolarité ou de la copie de votre carte d'étudiant(e)

Informez le secrétariat pédagogique de votre filière actuelle de votre demande de réorientation

## Si vous souhaitez vous réorienter après la première année d'études supérieures

Vous êtes inscrit(e) en 1ère année de licence, PACES ou dans une autre formation post bac et vous avez des doutes sur votre orientation ?

Vous avez la possibilité de vous réorienter à l'issue de votre première année d'études et d'entrer dans une nouvelle formation à la rentrée universitaire prochaine. Déposez impérativement votre candidature sur **Parcoursup** !

### Comment et quand effectuer sa demande ?

Pour vous réorienter et entrer en L1 en début d'année universitaire, candidatez via Parcoursup entre janvier et mars. Consultez le calendrier Parcoursup en ligne.

## IMPORTANT

» [Dates limites de dépôt de la demande de réorientation](#)

Le dispositif ABRI (Accompagnement, Bilan, Réorientation et Insertion professionnelle)

Il vous aide dans la phase d'adaptation au monde universitaire et dans la construction de votre projet

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé en fonction de vos souhaits. Cette action concerne différents cas de figure :

- » besoin de structurer et de construire votre parcours d'études
- » besoin de changer de filière ou d'orientation

» besoin de réfléchir sur votre projet et les débouchés professionnels

### **Ne restez pas seul(e)...**

Contactez une conseillère qui vous propose une démarche pro-active et des solutions adaptées à votre situation. Pour toute demande de RDV veuillez-vous adresser à [abri@uvsq.fr](mailto:abri@uvsq.fr)

Un rendez-vous vous sera proposé à la Maison de l'Etudiant au [Service Orientation et Insertion Professionnelle \(SOIP\)](#).